

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

MA 1 & 2 STER

2024-2025

LLCCI

Calendrier du Master 2024-2025

PREMIER SEMESTRE

Réunion d'accueil pédagogique : **mercredi 18 septembre 2024 à 10h**

Début des cours : **semaine du 23 septembre 2024**

Vacances de Toussaint : **semaine du 28 octobre 2024**

Remise du contrat de recherche (sujet de mémoire) : **mardi 12 novembre 2024**

Vacances de Noël : **semaines du 23 décembre 2024 et 6 janvier 2025**

Fin de la période de cours du semestre 1 (M1) et 3 (M2) : **vendredi 20 décembre 2024**

Remise de l'étape de documentation M1 et M2 : **lundi 27 janvier 2025**

Période des examens : **semaines du 6 et 13 janvier 2025**

Examens de fin de semestre : la majorité des cours du Master LLCCI (séminaires et certaines finalités) sont évalués en contrôle continu intégral (CCI), de sorte qu'il n'y a pas de session d'examens pour ces cours. Attention cependant, certains cours ont d'autres modalités d'évaluation (non CCI) et nécessitent la mise en place d'une évaluation pendant la période d'examen normale ; par exemple, l'examen de LV2, certaines finalités (FLE) ou les examens de traduction se déroulent pendant la période normale des examens.

Inscriptions pédagogiques 2nd semestre : **semaine du 20 janvier 2025**

DEUXIEME SEMESTRE

Date de reprise des cours : **semaine du lundi 27 janvier 2025**

Vacances d'hiver : **semaine du 24 février 2025**

Jury du 1er semestre : **semaine du 3 mars 2025**

Fin de la période de cours du semestre 2 (M1) et 4 (M2) : **semaine du 28 avril 2025**

Vacances de printemps : **semaine du 14 avril 2025**

Période des examens (fin de semestre 2) : **semaines du 12 et 19 mai 2025**

Date limite de remise du mémoire, session 1 : **semaine du lundi 2 juin 2025**

Date limite de soutenance des mémoires pour la session 1 : **jeudi 19 juin 2025**

Jury de fin d'année : **semaine du 23 juin 2025**

Période des examens de rattrapage : **semaine du 30 juin 2025**

Date limite de soutenance, session 2 : **semaine du 15 septembre 2025**

Jury de session 2 : **semaine du 22 septembre 2025**

Table des matières

Calendrier du Master 2024-2025

1. Présentation de l'UFR LLSH	4
2. Présentation du Master LLCCI	4
3. Equipe pédagogique et administrative	6
4. Modalités de candidature et d'inscription	7
5. Séjours à l'étranger / dispenses, équivalences et VAE	8
6. Modalités de contrôle des connaissances	9
7. Maquette des enseignements	10
8. L'élaboration du mémoire	12
9. Présentation des enseignements	15
10. Principes généraux concernant les résultats	33
11. Vocabulaire en usage	34
12. Stages et séjours à l'étranger	35

1. PRESENTATION DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

Equipe de direction

Doyenne de l'UFR LLSH : Lucie Gournay – lucie.gournay@u-pec.fr

Equipe décanale:

Damien Zanone (moyens) – damien.zanone@u-pec.fr

Clément Duyck et Elisabeth Vialle (formations) – clement.duyck@u-pec.fr et elisabeth.vialle@u-pec.fr

Emmanuel Fureix (recherche) – fureix@u-pec.fr

Responsable administrative : Karine Bellance

ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétariat de direction

sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

Mercredi et vendredi de 9h30 à 12h

2. PRESENTATION DU MASTER LLCCI

DOMAINE : Arts, Lettres et Langues

MENTION : LLCER (Langues, littératures et cultures Etrangères)

SPÉCIALITÉS : Langues, littératures et cultures en contexte international. Aires anglophones ou germanophones ou hispanophones

Pourquoi choisir ce master ?

- pour une formation généraliste en linguistique, littérature, civilisation et traduction dans les différentes langues de votre spécialité (allemand, anglais, espagnol)

- pour une spécialisation disciplinaire (linguistique, littérature, civilisation ou traduction) dans l'une des aires géographiques de la langue étudiée (Europe, Amérique et autres continents). L'accent est mis sur les rapports que les langues et leurs patrimoines littéraires, culturels, historiques et linguistiques entretiennent.

- pour une ouverture vers les milieux professionnels de la médiation culturelle, la traduction, la recherche, l'enseignement aux non francophones (FLE), le management de réseaux culturels internationaux, la production de contenus écrits... Le master LLCCI inclut des enseignements orientés professionnellement en M1 et en M2 (voir présentation des enseignements)

Les plus du master

Le master LLCCI est inscrit dans l'École Universitaire de Recherche « Francophonies – Plurilinguismes : Politique des langues Plurilinguisme et Francophonie » - EUR FRAPP. Projet innovant de formation à la recherche labellisé et financé par le Programme des Investissements d'Avenir

(PIA) de l'État, l'EUR FRAPP offre un cursus interdisciplinaire d'excellence, en Master et en Doctorat, adossé à un programme scientifique inédit sur les relations entre pouvoir et langage, un programme dont le but est de construire une appréhension aiguë des interactions entre politique des langues, imaginaires et enjeux géopolitiques et biopolitiques du monde contemporain.

Pour s'inscrire dans les parcours FRAPP du Master LLCCI (aires anglophones, germano-phones ou hispanophones), il faut présenter une candidature sur MonMaster ou e-candidat pour ce parcours FRAPP et être accepté par une commission double de l'EUR et du Master LLCCI. Pour pouvoir présenter cette candidature il faut rédiger un projet de recherche qui s'insère dans les thématiques de l'EUR FRAPP.

Pour en savoir plus : <https://eurfrapp.u-pec.fr/master>

Les étudiants du Master LLCCI peuvent choisir en plus de suivre le **DU Humanités numériques et patrimoine**

Le Master LLCCI est partenaire des départements de Lettres et d'histoire pour proposer un Graduate Program « Patrimoines ». Cette formation concerne la conservation des œuvres et des données, la création de nouveaux savoirs, la médiation patrimoniale. Le DU « **Humanités numériques et en patrimoine** » atteste l'acquisition de connaissances et de compétences en humanités numériques et en patrimoine.

Débouchés

Concours de l'enseignement/poursuite en doctorat en histoire ou en lettres production et valorisation de données numériques pour les métiers d'enseignant-chercheur

-ingénieurs de recherche dans les organismes CNRS

-métiers de l'édition traditionnelle et numérique

- bibliothèques et archives : Professeur documentaliste en collège ou lycée (pour les lauréats du Capes de documentation), personnels des bibliothèques (ENSSIB)/conservateur territorial des bibliothèques, des médiathèques, métiers des archives.

- Carrières internationales de responsable de fonds ancien.

- Conservateur du patrimoine (INP) ; responsable du patrimoine dans une collectivité territoriale, attaché de conservation du patrimoine, chargé de communication patrimoniale, recherche de mécénat,

-Médiation culturelle : en France et à l'étranger dans les musées, les bibliothèques, pour les festivals

Candidature : envoyer un CV, une lettre de motivation et les notes de Licence à anne.raffarin@u-pec.fr et gorochov@u-pec.fr. La sélection des candidats aura lieu en septembre.

Compétence(s) visée(s)

- Renforcement des connaissances disciplinaires (littérature, culture et civilisation, linguistique)
- Acquisition des techniques d'expression et de communication écrite et orale dans la langue de spécialité (et en français)
- Amélioration des aptitudes rédactionnelles
- Maîtrise des méthodes d'analyse et de méthodologie de la recherche documentaire
- Maîtrise des outils informatiques et formats numériques
- Créer, développer et mener à bien un projet (personnel, collectif).

Débouchés « classiques »

- Enseignement (en France, à l'étranger)
- Carrière d'enseignant-chercheur en université (avec thèse de doctorat)
- Carrières internationales (chargé de mission, experts, ingénieur de recherche)
- Métiers de l'édition et métiers de la communication écrite utilisant les langues étrangères
- Concours administratifs exigeant des langues
- Métiers de la médiation culturelle

Poursuite d'études

- Autre Master plus professionnalisant (cf. changement de spécialité, par exemple Master rédaction-traduction)
- Concours de l'enseignement (agrégation, capes)
 - Thèse de doctorat

3. EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE DU MASTER

Responsable de la spécialité LLCCI

Mme Fabienne MOINE Bureau 238 bât. i1, fabienne.moine@u-pec.fr

Responsables pédagogiques Master 1 et 2 par aires linguistiques :

M. Denis BOUSCH et Mme Laure GALLOUET (allemand) Bureau 219 bât.i1, bousch@u-pec.fr et laure.gallouet@u-pec.fr

Mme Fabienne MOINE (anglais) Bureau 238 bât. i1, fabienne.moine@u-pec.fr

Mme Graciela VILLANUEVA (espagnol) Bureau 220 bât.i1, maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

Rôle des responsables pédagogiques :

- Suivi personnalisé des étudiants (régularité, implication, respect des délais, projet pro)
- Prise en compte des difficultés pédagogiques rencontrées par les étudiants et rôle de médiateur si besoin.
- Coordination de l'équipe pédagogique du Master
- Rappel des règles et si nécessaire lancement des procédures auprès du conseil de discipline (plagiat, triche etc.).

Responsable du partenariat FRAPP

Mme Graciela VILLANUEVA Bureau 220 bât.i1, maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

Responsables des cours de LV2 (LANSAD) et de FLE (français langue étrangère) :

Allemand : Mme Marie-Alexandre Schneider, marie-alexandra.schneider@u-pec.fr

Anglais : Mme Fabre, claire.fabre-clark@u-pec.fr

Espagnol : Mme Laura Corona Martínez

FLE (Français Langue Etrangère, pour les non francophones) : DELCIFE, secrétariat : delcife@u-pec.fr et enseignante Mmes Vera Delorme et Anne-Laure Rigeade: vera.delorme@u-pec.fr et anne-laure.rigeade@u-pec.fr

Secrétariat du Master LLCCI

Le secrétariat du Master LLCCI est assuré par le secrétariat des départements de Langues (bureau 114 bât.i2), Mme Roberta Conte Ronach, sec.langues-llsh@u-pec.fr, Tél : 01 45 17 11 82.

Rôle du secrétariat :

- accueil des étudiants,
- inscriptions pédagogiques (séminaires, cours...)
- dépôt du « contrat de recherche »
- diffusion et actualisation de l'information,
- mise à jour des emplois du temps.

Secrétariat Licence 1-LV2 (LANSAD) : Bureau I2 112 ; sec.lansad-llsh@u-pec.fr

01 45 17 66 85 / 11 87

Du lundi au vendredi

8h30-12h30 / 13h30-17h30

Scolarité et examens

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i2 107

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

ANNUAIRE des enseignants

Nom de l'enseignant	Adresse mail	Bureau
M. ATHENOT	eric.athenot@u-pec.fr	I1-240
Mme BERGES	karine.berges@u-pec.fr	I1-220
M. BOUSCH	bousch@u-pec.fr	I1-216
Mme COFFIN	charlotte.coffin@u-pec.fr	I1-226
Mme CORONA MARTINEZ		
M. DELGADO	sergio.delgado@u-pec.fr	I1-218
Mme DELORME	vera.delorme@u-pec.fr	MLRI 14
Mme DUPEYRON LAFAY	dupeyron@u-pec.fr	I1-236
Mme GALLOUET	laure.gallouet@u-pec.fr	I1-216
Mme GOURNAY	lucie.gournay@u-pec.fr	I1-240
M. MARCHE	gmarche@u-pec.fr	I1-236
Mme MOINE	fabienne.moine@u-pec.fr	I1-238
Mme RIEU	rieu@u-pec.fr	I1-224
Mme VILLANUEVA	maria-graciela.villanueva@u-pec.fr	I1-218
Mme ZEKRI	caroline.zekri-postacchini@u-pec.fr	I1-222

4. MODALITES DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION

Conditions nécessaires pour entrer en Master 1

Avoir obtenu **une licence complète de préférence dans la spécialité LLCER** allemand, anglais, espagnol (il n'y a pas d'inscription conditionnelle avec une Licence incomplète). Le dossier de candidature devra démontrer une capacité à intégrer un master LLCER.

Chaque candidature déposée sur l'application **MonMaster** (ou sur les autres plateformes E-Candidat et Etudes en France) est évaluée par une commission pédagogique. **TOUTES les candidatures à l'entrée en Master 1 (et 2) sont étudiées en fonction des critères attendus**: formation antérieure, qualité des résultats précédents, motivations pour la formation, projet de recherche et projet professionnel. La commission pédagogique peut éventuellement demander à s'entretenir avec les candidats.

Pour la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) et la **VAP** (Validation des Acquis Professionnels), contacter : fc-vae@u-pec.fr .

Conditions pour redoubler le Master 1 ou 2 LLCCI

En cas de non validation de votre M1 ou M2 à l'issue de la session de rattrapage, **le redoublement n'est pas automatique**. Il est soumis à l'autorisation du jury d'examen. Le redoublement en M1 ou en M2 peut être autorisé une seule fois pour la même année. Il s'agira pour l'équipe pédagogique de tenir compte de

l'ensemble de la situation de l'étudiant/e (appréciée à partir de ses notes, de ses chances d'obtenir le diplôme en cas de redoublement, de son rapport aux études, de sa santé...).

Conditions pour entrer en Master 2 LLCCI

1) Equivalences (validation des 60 crédits du Master 1) pour les étudiants **agrégés. Admission de droit pour les étudiants ayant validé leur M1 LLCER à l'UPEC.**

2) Pour les étudiants n'ayant pas validé de Master 1 LLCER à l'UPEC mais dans une autre université, il s'agira de déposer un dossier de candidature sur la plateforme **e-candidat**. L'étude du dossier sera faite par une commission pédagogique. Attention, mention AB minimum impérativement requise pour l'ensemble du M1, et note de 13-14 minimum pour le mémoire. Dans tous les cas, il est nécessaire d'obtenir l'accord d'un directeur de mémoire pour le projet de recherche visé en M2.

Conditions pour entrer en Master 2 « Métiers de la rédaction-traduction »

Après avoir validé le M1 LLCCI à l'Upec, vous pouvez candidater au Master « métiers de la rédaction-traduction » en M2.

5. SEJOURS A L'ETRANGER / DISPENSES, EQUIVALENCES ET VAE

La formation de Master LLCCI est tout à fait compatible avec un séjour à l'étranger. Le séjour à l'étranger est même **très vivement conseillé** si les étudiants n'en ont pas effectué au niveau Licence.

Le séjour à l'étranger, d'une durée de 6 mois ou d'un an, est préférable pendant l'année de M2. Ce séjour peut donner lieu à des équivalences (voir ci-dessous).

Renseignez-vous auprès des enseignants et du service des relations internationales si vous avez le projet de séjourner à l'étranger dans un cadre institutionnel (assistantat, lectorat, mobilité ERASMUS).

Vous partez à l'étranger pendant votre M1 dans le cadre d'un séjour organisé par l'université (Erasmus, assistantat ou lectorat) ou **vous effectuez un stage de 4 à 6 mois à temps plein**, vous pouvez obtenir par équivalence les ECUE suivantes:

M1 S1	M1 S2
UE « Finalité » ECUE Séminaire (1 séminaire sur les deux)	UE « Finalité » (3 finalités)
Soit 15 ECTS	Soit 9 ECTS

Vous partez à l'étranger pendant votre M2 dans le cadre d'un séjour organisé par l'université (Erasmus, assistantat ou lectorat) ou **vous effectuez un stage de 4 à 6 mois à temps plein**, vous pouvez obtenir par équivalence les ECUE suivantes:

M2S3	M2 S4
UE « Finalité » ECUE Séminaire (1 séminaire sur les deux)	UE « Finalité » (3 finalités)

Soit 16 ECTS	Soit 9 ECTS
--------------	-------------

En tout état de cause, que le séjour à l'étranger ait lieu en M1 ou en M2, les étudiants devront impérativement prendre contact avec les enseignants et avec le/la responsable du parcours concerné **avant de partir**, afin de fixer les modalités de remise et de validation de leurs travaux et de leurs contrôles éventuels de fin de semestre.

Toute demande d'équivalence ou de dispense supplémentaire argumentée sera étudiée par la commission pédagogique du Master LLCCI.

☛ Voir la rubrique 11 « STAGES ET SEJOURS A L'ETRANGER »

6. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES EN MASTER

La présence en TD et dans les séminaires est obligatoire.
Selon l'enseignement, les modalités de contrôle sont en contrôle continu (CC) ou en contrôle continu intégral (CCI).

En M1 comme en M2, les étudiants doivent **rendre tous les travaux demandés** en cours ainsi que ceux demandés dans les séminaires (exposés oraux ; projet de recherche, etc.). Il faut également rendre **l'étape de documentation fin janvier** à votre direction de mémoire, et **bien sûr le mémoire de fin d'année (en juin)**.

Attention ! Il faut bien distinguer le devoir demandé dans le cours de méthodologie de la recherche en M1 et l'étape de documentation qui correspond à un état d'avancement demandé par votre directeur ou directrice de mémoire. Par ailleurs l'étape de documentation est obligatoire en M1 et en M2.

Planning des étapes du projet « mémoire » :



Les étudiants salariés qui ne peuvent pas assister aux cours (par exemple, des enseignants du second degré) peuvent tout à fait suivre la formation LLCCI mais ils devront valider leur cursus à distance dans le cadre d'une inscription en régime dérogatoire avec l'accord du responsable du Master et celui des enseignants.

7. MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Tableaux MASTER 1 LLCCI par semestre

Dans le bloc **Spécialité**

- Sélectionner 2 séminaires
- le cours de Méthodologie de la recherche est obligatoire
- l'étape de documentation ne donne pas lieu à un cours. C'est la première étape du mémoire à rendre à votre encadrant

Dans le bloc **Finalité** (vous devez choisir 3 finalités)

- Une première finalité dans le bloc langue
- Une deuxième finalité dans le bloc professionnalisant
- Une troisième finalité soit dans le bloc langue soit dans le bloc professionnalisant

M1 S1 - UE/ECUE	Heures en cours	ECTS
UE1 Spécialité		21
-ECUE1 séminaire 1	24h	6
-ECUE2 séminaire 2	24h	6
-ECUE3 Cours Méthodologie de la recherche	15h	3
-ECUE 4 Etape de documentation		6
UE2 Finalité		9
-ECUE 1 voir choix dans bloc langue	19,5h	3
-ECUE 2 voir choix dans bloc professionnalisant	variable	3
-ECUE 3 voir choix dans les 2 blocs	variable	3
« bloc langue » (1 ECUE Bloc langue minimum)		
- LV2	19,5h	3
- TRADUCTION (version ou thème selon les parcours)	19,5h	3
- FLE-DELCIFE (pour les étudiants étrangers)	Voir avec le DELCIFE	3
« bloc professionnalisant » (ou finalités)		
- Conférence traduction/rédaction	Voir master MRT	3
- Patrimoine : concepts et pratiques	18h	3
- Interculturel et langues	18h	3
- Séminaire recherche hors spécialité	24h	3
Total	selon les choix entre 106,5 h et 130 h	30

Dans le bloc **Spécialité**

- Sélectionner 1 séminaire
- le cours de TICE est obligatoire
- l'EC Mémoire correspond au rendu du mémoire final et ne donne pas lieu à un cours.

Dans le bloc **Finalité** (vous devez choisir 3 finalités)

- Une première finalité dans le bloc langue
- Une deuxième finalité dans le bloc professionnalisant
- Une troisième finalité soit dans le bloc langue soit dans le bloc professionnalisant

M1 S2 - UE/ECUE	Heures en cours	ECTS
UE3 Spécialité		21
-ECUE1 séminaire 1	24h	6
-ECUE2 TICE	13h	3
-ECUE3 Mémoire		12
UE4 Finalité		9
-ECUE 1 voir choix dans bloc langue	19,5h	3
-ECUE 2 voir choix dans bloc professionnalisant	variable	3
-ECUE 3 voir choix dans les 2 blocs	variable	3
« bloc langue »		
- LV2	19,5h	3
- TRADUCTION (version ou thème selon les parcours)	19,5h	3
- FLE-DELCIFE (pour les étudiants étrangers)	Voir avec le DELCIFE	
« bloc professionnalisant » (ou finalités)		3
-Conception de réseaux plurilingues	10	3
-Introduction à l'enseignement du FLE	18	3
-Edition numérique	Voir Master MRT	3
-Séminaire recherche hors spécialité	24	
Total	selon les choix entre 82 h et 95 h	30

Tableaux MASTER 2 LLCCI par semestre

Dans le bloc **Spécialité**

- Sélectionner 2 séminaires (parmi la liste aux pages....)
- l'étape de documentation ne donne pas lieu à un cours. C'est la première étape du mémoire à rendre à votre encadrant

Dans le bloc **Finalité**, vous devez choisir 3 finalités parmi la liste

NB : les EC Compte-rendu analytique de manifestations culturelles ; Co-organisation/ participation à un projet scientifique ; et Monter son projet professionnel 1 ne donnent pas lieu à des enseignements

M2 S3 - UE/ECUE	Heures en cours	Ects
UE 5 spécialité		21
-ECUE 1 séminaire 1 (voir liste dans ce livret)	24h	7
-ECUE 2 séminaire 2	24 h	7
-ECUE 3 Etape de documentation		7
UE 6 Finalité		9
Choisir 3 finalités		3 chacune
OU stage entre 3 et 6 mois (9 ECTS) ou mobilité internationale		
Liste des finalités :	Voir avec le DELCIFE	
- Delcife-Français langue étrangère (étudiants non francophones)	19,5h	3
- LV2	19,5h	3
- Compte-rendu analytique de manifestations culturelles	0h	3
	0h	3

- Co-organisation/ participation à un projet scientifique	0h	3
- Monter son projet professionnel 1	24h	3
- Séminaire recherche hors spécialité		
Total	48h à 100h	30

Dans le bloc **Spécialité**

- Sélectionner 1 séminaire (parmi la liste aux pages...)
- l'EC Mémoire correspond au rendu du mémoire final et ne donne pas lieu à un cours.

Dans le bloc **Finalité**, vous devez choisir 3 finalités parmi la liste

NB : les EC Compte-rendu analytique de manifestations culturelles ; Co-organisation/ participation à un projet scientifique ; et Monter son projet professionnel 1 ne donnent pas lieu à des enseignements

M2 S4 - UE/ECUE	Heures en cours	Ects
UE 7 spécialité		21
-ECUE 1 séminaire 1 (voir liste dans ce livret)	24h	7
-ECUE 2 Mémoire de recherche		14
UE 8 Finalité		9
Choisir 3 finalités		3
OU stage entre 3 et 6 mois (9 ECTS) ou mobilité internationale		3
		3
Liste des finalités :		
- Delcife-Français langue étrangère (étudiants non francophones)	19,5h	3
- LV2	19,5h	3
- Compte-rendu analytique de manifestations culturelles	0h	3
- Co-organisation/ participation à un projet scientifique	0h	3
- Suivi du projet professionnel 2	0h	3
- Séminaire recherche hors spécialité	24h	3
Total	24h à 75h	30

ATTENTION : les étudiants de M2 LLCCI doivent, en plus des cours, assister aux réunions de recherche des équipes du laboratoire IMAGER en fonction de leur spécialité. Tout ceci vous sera précisé par votre directeur ou directrice de recherche.

8. L' ELABORATION DU MEMOIRE

Le choix de la direction du mémoire

Le directeur de mémoire doit être un enseignant-chercheur du département des études choisies (Anglais, Allemand, Espagnol). Lors de la **réunion d'accueil** les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique du Master présenteront leur spécialité.

Cependant, il est recommandé de consulter le site de l'équipe de recherche IMAGER pour plus d'informations sur les différentes spécialités des enseignants-chercheurs des trois départements (pour en savoir plus sur les sujets de mémoire possibles) Cf. <http://imager.u-pec.fr/membres/enseignants-chercheurs/>

Pour les mémoires de traduction, l'encadrement est effectué par 2 enseignants-chercheurs (un pour la traduction et un autre pour le commentaire). Il est possible de proposer dès la première quinzaine de juillet un ouvrage à traduire à l'encadrant envisagé. Cet ouvrage peut être une œuvre littéraire ou un texte de sciences humaines (ouvrage d'histoire, par exemple). Il faut impérativement que cet ouvrage n'ait jamais été traduit auparavant. La traduction conseillée est vers le français. Si la langue maternelle de l'étudiant est l'anglais, l'allemand ou l'espagnol, ce sera depuis le français vers la langue maternelle.

Le choix du sujet de mémoire

Ce choix (auteur, corpus, thème, etc.) doit être effectué en concertation avec un directeur de recherche, selon la spécialité de ce dernier, et en fonction du projet, **si possible dès la fin de l'année de L3** (pour une inscription en M1) **et en tout cas, dès la rentrée de septembre.**

- **Si votre directeur de recherche assure un séminaire, vous devez obligatoirement vous inscrire dans son séminaire.**
- Si votre directeur de recherche n'assure pas de séminaire, vous devez vous inscrire dans le séminaire correspondant au champ disciplinaire de votre sujet de mémoire (par exemple, votre sujet de mémoire porte sur la civilisation américaine, il faut suivre le séminaire de civilisation américaine ou anglaise).

Le « contrat de recherche » en M1 et en M2 :

Ce document est rempli et signé par l'étudiant **mi-novembre** après concertation avec son directeur ou sa directrice de recherche qui le signe également. Le document est transmis ensuite au secrétariat. Il a valeur de contrat pédagogique.

L'étape de documentation (en M1 et en M2)

A la fin du mois de janvier, dans le cadre du mémoire, il faut rendre un travail écrit appelé « **étape de documentation** » à votre directeur ou directrice de recherche. Ce travail, en langue étrangère, est différent de celui demandé en cours de Méthodologie qui est écrit en français. **Renseignez-vous auprès de votre encadrant.**

⇒ **L'étape de documentation pour un travail de recherche en civilisation, littérature ou linguistique** (en M1 et en M2) comporte :

- En M1, une introduction avec la délimitation du sujet, la justification de votre corpus, votre problématique, un plan prévisionnel, une bibliographie (4 pages)
- En M2, une introduction avec la délimitation du sujet, la justification de votre corpus, votre problématique, un plan détaillé prévisionnel, une bibliographie commentée (4 pages) et l'analyse d'un document ou d'une des sources selon la méthode de la discipline choisie (2-3 pages).

⇒ **L'étape de documentation pour une traduction** (en M1 et en M2) comporte :

- la traduction du texte choisi en concertation avec votre directeur de recherche (env. 15 p.)
- les pistes d'analyse dans le domaine du commentaire de la discipline retenue (littérature, civilisation, linguistique, traductologie).

Les dates de remise du mémoire et la soutenance

Le **mémoire (en M1 et en M2)** doit être remis à la direction du mémoire 15 jours avant la date de soutenance, soit au cours de la première semaine de juin.

La **soutenance** réunit votre directeur de recherche, un enseignant-chercheur (second juré) et le candidat. Chacun des membres du jury doit recevoir un exemplaire (version papier ou numérique) du mémoire.

Possibilité dérogatoire d'accorder un délai supplémentaire pour une soutenance en septembre. pour la remise et la soutenance du mémoire de M1 ou de M2 (après accord). L'équipe pédagogique accordera ce délai supplémentaire aux étudiants rencontrant des difficultés de calendrier uniquement si ceux-ci ont été

en relation régulière avec leur directeur ou directrice de recherche et qu'ils ont validé l'ECUE d'étape de documentation.

Mode d'emploi de la construction du mémoire

Mémoire M1 recherche	Mémoire M2 recherche
<ul style="list-style-type: none">• Dans la langue de spécialité (sauf linguistique – voir avec l'encadrant)• 50 pages minimum• Le mémoire de M1 est un premier travail de recherche qui doit montrer que vous avez acquis les normes de bases de la recherche académique.	<ul style="list-style-type: none">• En français ou en langue étrangère de spécialité (voir avec l'encadrant)• Pour un mémoire en littérature ou civilisation, au moins 70 pages. Voir avec l'encadrant pour un mémoire en traduction.• Le mémoire de M2 peut être soit un travail « fini » soit un premier travail ouvrant sur une inscription en thèse ; dans ce 2^e cas, il est composé d'une bibliographie substantielle et d'une problématique déjà bien étayée.

Attention au plagiat !

*www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

L'équipe pédagogique de LLCCI est très vigilante vis-à-vis du plagiat : quelle que soit sa forme (par écrit, dans un devoir, par oral, lors d'un exposé), le plagiat est repéré et sévèrement sanctionné. Lors du cours de méthodologie de la recherche, les étudiants seront initiés à l'éthique de la recherche. Malgré cette prévention, tous les ans, des étudiants de Master sont convoqués et sanctionnés pour plagiat.

Quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre des séminaires, et pour le mémoire de Master, **tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique** (sous forme de livre) **ou d'un site internet**, quel qu'il soit (y compris Wikipedia ou ChatGPT). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et pages des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur internet qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation. .

- **Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets**, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas.

- **Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt** dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, l'UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera la note de 0/20, et une procédure disciplinaire.

9. PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Descriptifs des séminaires MASTER LLCER M1/M2 (LLSH)

♦ Les séminaires, à choisir dans la liste ci-dessous, sont proposés en tronc commun aux étudiants du M1 et du M2 recherche, et sont d'une **durée de 2h hebdomadaires (12 semaines)**.

Modalités d'évaluation : les séminaires de M1 et de M2 sont **évalués uniquement en contrôle continu intégral**. Il n'y a **pas d'examen terminal ni de rattrapage**. Les étudiants ayant échoué au(x) séminaire(s) se verront donner par l'enseignant responsable un travail de reamplcement (plusieurs modalités possibles, à voir avec les enseignants).

N.B. : **Les étudiants en régime dérogatoire** (salariés ou passant l'année à l'étranger) devront impérativement prendre contact avec les enseignants **dès le mois de septembre** afin de fixer les modalités de validation à distance. Ils sont soumis aux mêmes modalités de contrôle que les étudiants en régime général.

I- Au semestre 1 du Master 1 et semestre 3 du Master 2, les étudiants doivent suivre **deux séminaires dans l'UE spécialité**. L'un de ces séminaires sera nécessairement en rapport avec le sujet ou le domaine du mémoire.

Explication à propos des séminaires en allemand LLCER :

Un des deux séminaires du S1-S3-S4 est pris en Master aires germanophones, l'autre peut être choisi en LLCCI (anglais ou espagnol) ou en MEEF allemand ou en Lettres, Histoire ou Philosophie

Explication à propos des séminaires en anglais LLCER :

1) un étudiant effectuant un **mémoire de traduction** doit choisir le **séminaire de linguistique S1 + un autre séminaire en civilisation GB ou US ou en littérature GB ou US**.

2) un étudiant effectuant un **mémoire de recherche en linguistique** choisira un **séminaire de linguistique + un autre séminaire LLCER (civilisation ou littérature)**.

3) un étudiant effectuant un **mémoire de recherche en civilisation (GB ou US)** choisira de **préférence deux séminaires de civilisation**.

4) un étudiant effectuant un **mémoire de recherche en littérature (GB ou US)** choisira le **séminaire de littérature GB + le séminaire de littérature US**.

Explication à propos des séminaires en espagnol LLCCI :

Les étudiants suivront les deux séminaires proposés par le Master aires hispanophones au premier semestre.

II- Au semestre 2 du Master 1 et au semestre 4 du Master 2

Les étudiants **de M1 et M2** ne suivent qu'**un seul séminaire** dans l'UE spécialité au semestre pair. Ce séminaire devra être en rapport le plus direct possible avec le domaine du mémoire. Ce séminaire pourra être choisi parmi l'offre de séminaires dans les autres disciplines de l'UFR LLSH.

Semestres Impairs 1 (Master 1) & 3 (Master 2)

Aires anglophones

NB / tous les séminaires sont assurés en anglais à l'exception du séminaire de linguistique

Séminaire de civilisation britannique

Enseignante : Fabienne Moine

Intitulé du cours: "Slum travellers: poverty, charity and social investigation in London (1840-1910)"

This course examines the historical and cultural circumstances in which men and women became slum travellers in nineteenth-century London. While philanthropists, social investigators, curious outsiders and "slummers" justified their slum journeys as a way to investigate and study the poor and to help them, their charity and philanthropy often mingled with immoral pursuits and voyeurism. They used statistics, anecdotes, visual reports gathered in their explorations to produce an abundant quantity of documents: letters, diaries, memoirs, books, articles, newspaper stories, visual images, autobiographies, sociological reports, economic treatises, novels, sermons, newspaper articles. These semi-factual accounts, moulded by contemporary ideologies on pauperism, race, degeneration, exerted influence on how the poor were perceived. The objective of this course is to present a large number of these primary sources, so popular and ubiquitous to contemporary readers but so unusual, and sometimes revolting, to modern eyes.

Bibliography:

H. T. Dyos, "The Slums of Victorian London", *Victorian Studies* 11/1 (1967) 5-40.

Mark Freeman, "Journeys into Poverty Kingdom: Complete Participation and the British Vagrant, 1866-1914" (*History Workshop Journal*, No. 52 (Autumn, 2001), pp. 99-121.

Seth Koven, *Slumming. Sexual and Social Politics in Victorian London* (Princeton and Oxford : Princeton UP, 2004)

John Marriott and Masaie Matsumura, ed., *The Metropolitan Poor. Semi-Factual Accounts, 1795-1910* (London: Pickering and Chatto, 1999)

Alan Mayne, *Slums; the History of a Global Injustice* (London: Reaktion Books, 2017)

Ellen Ross (ed.), *Slum Travelers. Ladies and London Poverty, 1860-1920* (Berkeley, U of California P, 2007)

Gareth Stedman Jones, *Outcast London. A Study in the Relationship Between Classes in Victorian Society* (Oxford: Clarendon P, 1971)

Judith Walkowitz, *City of Dreadful Delight. Narratives of Sexual Danger in late-Victorian London* (Chicago : U of Chicago P, 1992)

Anthony Wohl, *The Eternal Slum. Housing and Social Policy in Victorian London* (London: Edward Arnold, 1977)

Une brochure de documents (sources primaires et secondaires) sera également disponible sur la plateforme EPREL de l'université.

Modalités de contrôle:

Une présentation orale sur un des chapitres du cours est attendue. Un travail écrit final sera réalisé sur un thème choisi en accord avec l'enseignante.

Le mémoire de civilisation britannique :

Le sujet choisi par l'étudiant en accord avec le responsable du séminaire portera sur l'histoire sociale ou culturelle à l'époque victorienne ou édouardienne. Prendre contact avec Fabienne Moine le plus tôt possible au début du mois de septembre.

N.B : les étudiants en régime dérogatoire devront prendre contact avec Fabienne Moine le plus rapidement possible à la rentrée afin de fixer les modalités de validation à distance.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Séminaire de littérature américaine

Enseignant : Eric Athenot

Intitulé du cours : Nature's People?

This course will study the evolution of American nature poetry from the 17th century to the present day. From the Puritans' awed apprehension of their surrounding 'wilderness' to contemporary ecofriendly sensibilities, nature will be considered in its myriad manifestations in American verse. Drawing on Jed Rasula's notion of the 'compost library,' nature poems will be approached as particularly emblematic examples of constant cultural recycling (cf. H.D. Thoreau declaring: "Decayed literature makes the richest of all soils"). American nature poetry will therefore be dwelt upon in this class as the perfect trope for literary creation (and appropriation, too, in true American fashion?). As poet Gary Snyder so elegantly put it, we will try to gauge poetry's ability to "hold both history and the wilderness in mind".

Coursebook

Fischer-Wirth Ann and Laura Gray-Street, ed. *The Ecopoetry Anthology*. San Antonio: Trinity University Press, 2020. ISBN-13: 978-159534929338 (NB: no student will be accepted in class without their book)

Selected bibliography

Armbruster, Karla and Kathleen R. Wallace, ed. *Beyond Nature Writing: Expanding the Boundaries of Ecocriticism*. Charlottesville: University Press of Virginia, 2001

Buell, Lawrence. *The Environmental Imagination: Thoreau, Nature Writing, and the Formation of American Culture*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 1995

Carroll, Joseph. *Evolution and Literary Theory*. Columbia: University of Missouri Press, 1995

Clark, Timothy. *The Cambridge Companion to Literature and the Environment*. Cambridge: Cambridge University Press, 2011

Felstiner, John. *Can Poetry Save the Earth? A Field Guide to Nature Poems*. New Haven: Yale University Press, 2009

Garrard, Greg. *Ecocriticism*. New York: Routledge, 2012

Garrard, Greg, ed. *The Oxford Handbook of Ecocriticism*. New York: Oxford University Press, 2014

Glotfelty, Cheryll and Harold Fromm, ed. *The Ecocriticism Reader: Landmarks in Literary Ecology*. Athens: University of Georgia Press, 1996

Rasula, Jed. *This Compost: Ecological Imperatives in American Poetry*. Athens: The University of Georgia Press, 2002.

Modalités de contrôle des connaissances

Contrôle continu intégral (participation orale, une présentation en cours + un *research paper* de 3.500 mots à remettre lors de la dernière séance du semestre).

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Séminaire de linguistique anglaise (en français)

Enseignante : Lucie Gournay

Intitulé du cours : « *Linguistique contrastive et problèmes de traduction : L'énonciation au cœur de la traduction humaine* »

Pendant ce séminaire nous allons nous poser la question de la qualité de la traduction effectuée par une machine (DEEPL, CHATGPT) par comparaison à la qualité d'une traduction humaine. Pour ce faire, nous adopterons une posture critique fondée sur une analyse linguistique dite *énonciative*.

Dans un premier temps nous poserons le cadre de la linguistique énonciative, comme elle est appréhendée au sein de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives (TOPE). Nous verrons l'attention au caractère spontané et idiomatique des énoncés par opposition à une appréhension plus classique des phrases dans un texte.

Rapidement, nous rentrerons dans le vif du sujet : la linguistique contrastive français-anglais. Nous serons amenés à identifier les spécificités linguistiques de l'anglais et du français à partir des enseignements fondamentaux de Jacqueline Guillemin-Flescher, Hélène Chuquet entre autres linguistes contrastivistes qui participent à l'évolution de l'enseignement de la traduction.

Les travaux en linguistique contrastive développés par Jacqueline Guillemin-Flescher (entre autres Guillemin-Flescher 1981, 1984, 1993) et ses successeurs (voir les auteurs dans *Contrastes*, Gournay et Merle 2004), ont permis une prise de conscience des spécificités récurrentes des deux langues en contact. Ces spécificités apparaissent au niveau énonciatif et ne peuvent se réduire à des différences syntaxiques, lexicales etc. Elles sont à lier, pour chaque langue, à la façon très culturelle dont le locuteur se situe a) par rapport à son propos b) par rapport au co-locuteur, c) au sein d'un type de discours. Ces façons de se situer sont signalées dans le texte en fonction de marqueurs linguistiques précis.

L'une des questions majeures que l'on posera sera de savoir si les outils de traduction automatique comme CHATGPT ou DEEPL prennent en compte les spécificités énonciatives des langues en contact.

Le séminaire vise l'apprentissage de la méthode linguistique qui permet d'identifier un problème de traduction, de le cerner en fonction d'un contexte discursif et de propriétés linguistiques fines, et de proposer des pistes de résolution.

Méthodologie visée : constitution de corpus, observations des textes, analyse des marqueurs linguistiques, commentaire de traduction, recherche de ressources sur Internet, consultation d'articles en linguistique contrastive et en traductologie...

Contrôle continu intégral : pour valider ce séminaire, les étudiants devront avoir effectué un exposé puis une analyse de traduction en comparant une traduction humaine et une traduction IA. Pour ce travail il faudra exploiter des données contrastives en s'appuyant sur l'appareil critique vu en séminaire. Il y aura un premier rendu de ce travail et les étudiants qui le souhaitent auront la possibilité de rendre ensuite une version « revue et corrigée » de ce travail afin de remonter leur moyenne.

Public : Ce séminaire est obligatoire pour les étudiants du M1 MRT (parcours anglais). Le séminaire est aussi ouvert aux étudiants du Master LLCCI anglais. Bien que le cours se fasse en anglais, un bon niveau en anglais et en français est nécessaire pour réussir à ce séminaire.

Bibliographie de référence :

Chuquet, Hélène, Hanote, Sylvie (2004) *Who's Speaking Please, Le discours rapporté*, Paris, Ophrys.
Chuquet, Hélène, Paillard, Denis (1987) *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Gap, Ophrys.
Gournay, Lucie, Merle, Jean-Marie, (2004) *Contrastes*, Gap, Ophrys.
Guillemin-Flescher, Jacqueline (1981) *Syntaxe comparée du français et de l'anglais, problèmes de traduction*, Gap, Ophrys.

D'autres articles seront à lire pendant le séminaire. Les documents du séminaire seront accessibles sur la page Eprel du séminaire.

Ce séminaire est assuré en français. Pour y participer, un excellent niveau de français écrit est requis (C2).

Pour toute information sur le **mémoire de linguistique anglaise** (problèmes de traduction, lexique, grammaire, analyse du discours, variétés dialectales etc.) ou sur le **séminaire Linguistique et Problèmes de traduction**, écrivez à Mme Gournay à lucie.gournay@u-pec.fr

Mémoire de linguistique anglaise :

Mme Gournay dirige des mémoires de linguistique (anglaise ou contrastive anglais/français) qui se fondent sur un corpus écrit. Le sujet peut porter sur un point de grammaire, de lexique ou encore se situer dans une perspective d'analyse du discours. Tous les sujets en liens avec des compétences linguistiques d'exploitation de corpus sont envisageables.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Aires germanophones

Séminaire de littérature allemande

Enseignant : Denis Bousch

Intitulé du cours : Roman historique – roman de l'Histoire – roman d'histoires : Les avatars d'un genre composite de la littérature germanophone

Le roman historique est une constante de la littérature germanophone depuis l'époque romantique et connaît depuis la Réunification un développement spectaculaire. Réceptacle d'idéaux, de mythes, d'idéologies, il a été très largement instrumentalisé à des fins de propagande et doit sa popularité actuelle à un intérêt accru pour l'histoire allemande en Allemagne. Il a fait l'objet d'un intérêt sélectif qui a entraîné

l'oubli de nombreuses œuvres et de nombreux auteurs. Si les romans de Thomas Mann sont bien connus, ceux de Max Brod sont oubliés. Le foisonnement de ce genre est, certes, un phénomène international, mais il prend une dimension particulière dans un pays où les représentations de l'histoire font partie d'un héritage traumatique. Roman national par excellence au 19^{ème} siècle, remis en cause et redéfini par les auteurs de gauche des années 1920 comme Lion Feuchtwanger et Alfred Döblin, largement pratiqué par les grands auteurs de l'exil entre 1933 et 1945, instrumentalisé par le nazisme, décrié en RFA, encouragé en RDA, il a connu depuis le début des années 1990 un développement exponentiel et s'est enrichi au contact du roman policier et du roman de science-fiction. Inspiré par les modèles anglo-saxons et la vision postmoderne de l'histoire, il n'en reste pas moins un genre en évolution constante qui se nourrit de la fascination de l'histoire allemande, dont les aspects douloureux et traumatiques se sont enrichis d'une fascination et d'un plaisir nouveau de la redécouverte. Le séminaire se propose d'explorer ce genre du 19^{ème} siècle à nos jours avec un focus particulier sur les évolutions actuelles et les rapports étroits avec le cinéma.

Indications bibliographiques : en gras lectures vivement conseillées

- **Hugo Aust, der historische Roman, Sammlung Metzler, 1994.**
- **Georg Lukacs, der historische Roman, Aufbau-Verlag, Berlin, 1955, traduction française, le roman historique, Payot, 1965.**
- Isabelle Durand-Le Guern, le roman historique, Armand, Colin, 2008.

Modalités d'évaluation:

- M recherche: contrôle continu integral en allemand: une note d'oral (exposé) + une note d'écrit (rattrapage : rendu amélioré de l'écrit). Exposé oral: 20mn + 10mn discussion, rendu écrit: script de l'exposé oral
- M 1 MEEF: contrôle continu 50% oral (exposé 15mn), 50% écrit (script de l'exposé oral), régime dérogatoire 100% écrit (exposé écrit en allemand entre 6 et 8 pages)

Les sujets d'exposés figurent sur un fichier annexe distribué lors du premier cours.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Aires hispanophones

Séminaire de Littérature Hispano-Américaine

Enseignante : Graciela Villanueva.

Mercredi 16h-18h30: 25/09, 02/10, 09/10, 16/10, 23/10, 06/11, 13/11, 4/12, 11/12, 18/12

Intitulé du cours : La fiction narrative hispano-américaine contemporaine: le regard des jeunes.

Nous étudierons une anthologie de nouvelles et micro-récits publiés entre 1958 et 2015 par des auteurs et autrices de six pays hispano-américains : Argentine, Colombie, Chili, Guatemala, Mexique et Pérou. Nous étudierons également cinq romans hispano-américains et un essai (qui est en même temps un reportage et une chronique), tous publiés entre 1996 et 2006 dans ces mêmes pays. Les romans (de Kohan, Sandoval Ordóñez, Bolaño, Castellanos Moya et Cueto) reviennent sur l'histoire récente de ces pays. L'essai de Luiselli traite une thématique contemporaine (la question des enfants hispano-américains qui arrivent tous seuls à la frontière des États Unis pour essayer de s'y installer).

Axes de travail

- Le regard de l'enfance et la jeunesse sur des contextes de bonheur ou de malheur.
- L'importance de la littérature dans la construction du sujet (personnage ou écrivain).

- La question du témoignage et la mémoire de situations de violence extrême du dernier demi-siècle en Argentine, Colombie, Chili, Guatemala, Mexique et Pérou.
- Les notions de *mémoire*, *post-mémoire* et *tournant subjectif* du récit historique contemporain.
- La fiction, la chronique, le témoignage, le genre policier, l'autobiographie et l'autofiction pour (re-)penser l'histoire du temps présent.
- L'importance de l'humour, la satire et l'ironie.
- Analyse textuel et transtextuel du corpus : les *incipits*, les épigraphes, l'autofiction, la metafiction, le micro-récit, l'intertextualité, la poliphonie, le choix de la première ou la troisième personne, les jeux de focalisation, l'utilisation du discours indirect libre.
- Lecture critique des travaux des spécialistes sur les œuvres du corpus.

Organisation du séminaire

Lecture des nouvelles et micro-récits de l'anthologie et présentation des concepts (de narratologie et d'histoire culturelle) nécessaires pour étudier le corpus.

Analyse des *incipits* des romans de Bolaño, Kohan, Castellanos Moya, Cueto et Sandoval Ordóñez et de l'essai de Luiselli.

Étude des romans et de l'essai. Présentations orales individuelles des étudiant.e.s:

- sur les cinq romans et sur l'essai,
- sur le contexte socio-historique d'un des romans: les dictatures argentine et chilienne des années 1970, la violence en Colombie, les massacres des peuples originaires au Guatemala, l'histoire du Sentier Lumineux au Pérou, la situation des enfants latino-américains qui arrivent à la frontière entre le Mexique et les États Unis pour essayer d'entrer aux États Unis,
- sur une sélection de bibliographie critique sur le corpus.

Toutes les présentations orales s'appuieront sur un diaporama (powerpoint).

Évaluation

La note finale sera la moyenne entre :

- la note d'un exposé oral (ou d'un travail écrit individuel si le nombre d'inscrits au séminaire ne permet pas de donner la possibilité d'une présentation orale en cours à tous les inscrits),
- la note d'un DST sur le programme qui aura lieu à la fin du semestre et qui évaluera la connaissance des œuvres du corpus, la connaissance du contexte historique de chacune d'elles et la compréhension d'une sélection d'articles critiques sur le corpus.

Important

Ce séminaire est soumis au *régime de contrôle continu intégral* (deux notes auxquelles s'ajoute, pour ceux qui n'auront pas la moyenne, un oral de rattrapage qui a lieu avant la date du jury de la première session).

Corpus

Nouvelles

- Julio Ramón Ribeyro (Perú, 1929-1994), "Los merengues", en *Cuentos de circunstancias*, Lima, Nuevos Rumbos, 1958.
- José Emilio Pacheco (México, 1939-2014), "Tarde de agosto", en *El viento distante*, México, D.F.: Ediciones Era, 1963.
- Gabriel García Márquez (Colombia, 1927-2014), "La luz es como el agua", en *Doce cuentos peregrinos*, Bogotá, Oveja Negra, 1992.
- Augusto Monterroso (Guatemala, 1921-2003), Fragmento X de *Los buscadores de oro*, Barcelona: Anagrama, 1993.
- Fernando Iwasaki (Perú, 1961-), Selección de microrrelatos de *Ajuar funerario*, Madrid, Páginas de Espuma, 2004
- Juan Villoro (México, 1956-), "El mal fotógrafo" (2008) en la revista *Letras libres*, <https://letraslibres.com/revista-mexico/el-mal-fotografo-cuento/>

- César Aira (Argentine, 1949-), "A brick wall" en *Relatos reunidos*, Barcelona, Mondadori, 2013
- Alejandra Costamagna (Chile, 1970-), "Agujas de Reloj", en *Había una vez un pájaro*, Editorial Cuneeta, 2015

Romans et essai

- Roberto Bolaño (Chile), *Estrella distante*, Barcelona, Anagrama, 1996.
- Martín Kohan (Argentine), *Dos veces junio*, Buenos Aires, Sudamericana, 2002
- Horacio Castellanos Moya (El Salvador, sobre violence en Guatemala), *Insensatez*, México, Tusquets, 2004.
- Alonso Cueto (Pérou), *La hora azul*, Barcelona, Anagrama, 2005.
- Marbel Sandoval Ordóñez (Colombie), *En el brazo del río*, Medellín, Hombre Nuevo Editores, 2006.
- Valeria Luiselli (Mexique), *Los niños perdidos*, Madrid y México, Editorial Sexto Piso, 2016.

Séminaire de Civilisation hispanique

Enseignante : Karine Bergès

Intitulé du cours : "Discours et luttes politiques en Espagne : de la fin de la dictature franquiste à la Transition démocratique"

Calendrier du séminaire

Mercredi 10h30-13h

Dates des séances : 25/09, 02/10, 09/10, 16/10, 23/10, 06/11, 13/11, 4/12, 11/12, 18/12

Etudiants concernés

M1, M2 MEEF / M1, M2 LLCCI / MRT

Descriptif du séminaire

Ce séminaire (dispensé en langue espagnole) est adossé au nouveau programme du Capes externe d'espagnol afin de préparer l'épreuve d'admissibilité (épreuve écrite disciplinaire). Cette question s'appuie sur une œuvre au programme, *La Caída de Madrid* de Rafael Chirbes, qui sera étudiée dans ce séminaire dans sa dimension civilisationnelle. Un complément de cours sur la dimension littéraire de l'œuvre sera proposé dans un autre enseignement (Cours de Béatrice Rodriguez)

La Transition espagnole (1975-1981) s'inscrit dans une séquence historique marquée par de profondes mutations politiques, sociales et culturelles qui devaient aboutir à l'entrée définitive de l'Espagne dans la modernité. S'il est vrai que la fin du régime franquiste donne à voir des signes d'affaiblissement (crise de légitimité de la dictature, réveil des oppositions, division de l'élite franquiste) qui laissent présager les évolutions futures, il faudra attendre la mort du général Franco en novembre 1975 pour que débute un processus de changement politique qui débouchera sur le démantèlement des institutions autoritaires. Après la rupture constitutionnelle de 1978, la jeune démocratie espagnole entre dans une phase de consolidation qui ne devait se concrétiser qu'avec la victoire socialiste aux élections d'octobre 1982 et l'intégration de l'Espagne à la Communauté Economique Européenne en 1986.

Cette période plus complexe que la vision souvent simplificatrice de la Transition, donnée en modèle puis sévèrement critiquée car trop oublieuse du passé, n'en a pas moins signifié la mise en place d'un système démocratique attendu depuis longtemps. Sans ignorer le caractère conflictuel qu'a pu revêtir le processus transitionnel, cette question d'histoire politique, sociale et culturelle invite à considérer les défis qu'a dû relever l'Espagne d'alors : la sortie de la dictature, la réorganisation territoriale de l'État, les résistances à la démocratie, la normalisation de la position extérieure de l'Espagne et la consolidation du nouveau système politique. La réflexion portera également sur la transformation de la société espagnole et la diffusion d'une culture en rupture avec le passé.

Bibliographie complémentaire

- ÁLVAREZ JUNCO, José y SHUBERT, Adrián (eds.) (2018) *Nueva historia de la España contemporánea (1808-2018)*. Barcelona, Galaxia Gutenberg.
- BABY, Sophie (2018) *El mito de la transición pacífica. Violencia y política en España (1975-1982)*. Madrid, Akal.
- BESSIÈRE, Bernard y BENNASSAR, Bartolomé (2017) *L'Espagne : Histoire, société, culture*. Paris, La Découverte.
- CANAL, Jordi (dir.) (2009) *Histoire de l'Espagne contemporaine. De 1808 à nos jours*. Paris, Armand Colin.
- CASANOVA, Juan (2012) *Breve historia de España en el siglo XX*. Barcelona, Ariel.
- CHAPUT, Marie-Claude et PEREZ SERRANO, Julio (2011) *Civilisation Espagnole contemporaine*. Paris, PUF.
- GARCÍA DE CORTÁZAR, Fernando (2008) *Breve historia de España*. Madrid. Alianza.
- JULIÁ, Santos ; FUSI, Juan Pablo ; GARCÍA DELGADO, José Luis y JIMÉNEZ, Juan Carlos (2007) *La España del Siglo XX*. Madrid, Marcial Pons.
- RODRÍGUEZ LÓPEZ, Emmanuel (2015) *Por qué fracasó la democracia en España. La transición y el régimen del 78*. Madrid, Traficantes de Sueños.
- VIÑAS, Ángel (ed.) VV.AA. (2012) *En el combate por la Historia. La República, la guerra civil, el franquismo*. Madrid, Pasado y Presente.

Modalités de contrôle

L'évaluation de ce séminaire suit le principe du contrôle continu. L'assiduité, sauf dispense, est nécessaire au bon déroulement des séances. Les étudiant.es MEEF auront une seule note au long du semestre, et les étudiant.es LLCCI, deux notes.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Semestres Pairs 2 (Master 1) & 4 (Master 2)

Aires anglophones

Séminaire de civilisation américaine

Enseignant : Guillaume Marche

Intitulé du cours: "Sociologie américaine des homosexualité"

Ce séminaire est assuré en anglais.

La sociologie contemporaine est tributaire des évolutions sociales, au rang desquelles les mouvements sociaux jouent un rôle considérable. Ainsi, aux États-Unis, la sociologie se penche différemment, depuis les années 1960 et 1970, sur les femmes et le genre, sur les minorités et les identités ethnoraciales, mais aussi sur la sexualité, l'homosexualité, les communautés et les mouvements LGBTQ (lesbiens, gays, bisexuels, transgenres et queers). Le séminaire visera à dégager les grands courants d'analyse des homosexualités apparus dans la sociologie américaine, explorera l'interdisciplinarité qui caractérise ce champ d'étude et mettra l'accent sur les enjeux théoriques et méthodologiques qui le traversent. Ces questions seront abordées par l'étude d'articles et d'ouvrages de sociologie en anglais.

Bibliographie indicative :

- ARMSTRONG, Elizabeth A., *Forging Gay Identities: Organizing Sexuality in San Francisco, 1950-1994*, Chicago, University of Chicago Press, 2002.
- CHAUVIN, Sébastien et Arnaud LERCH, *Sociologie de l'homosexualité*, Paris, La Découverte, 2013.
- ENGEL, Stephen M., *The Unfinished Revolution: Social Movement Theory and the Gay and Lesbian Movement*, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 2001.

MARCHE, Guillaume, *La militance LGBT aux États-Unis. Sexualité et subjectivité*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2017.

PATERNOTTE, David and Manon TREMBLAY (eds.), *The Ashgate Research Companion to Lesbian and Gay Activism*, New York, Routledge, 2015.

STEIN, Marc, *Rethinking the Gay and Lesbian Movement*, New York, Routledge, 2012.

Une bibliographie complète sera fournie en début de semestre.

Mode d'évaluation :

Le séminaire s'appuiera sur des lectures données à l'avance, auxquelles les étudiant·es seront invité·es à réagir lors de chaque séance. Les étudiant·es de Master LLCER recherche devront notamment rendre un travail de recherche personnel sur un thème choisi en accord avec l'enseignant. L'assiduité et la participation sont indispensables et seront également évaluées (note d'oral). Les modalités d'évaluation seront adaptées pour les étudiant·es de Master MEEF (précisions à la rentrée). Le séminaire est en contrôle continu intégral ; les étudiant·es n'ayant pas validé le séminaire bénéficieront d'une seconde chance.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Séminaire de linguistique anglaise (en français)

Enseignant : Colette Rieu

Intitulé du cours : « Linguistique de l'énonciation et analyse de marqueurs »

L'objectif principal de ce séminaire est de donner aux étudiants l'occasion d'explorer des thèmes de recherche dans le domaine de la linguistique énonciative et de l'étude des marqueurs. Pour suivre ce séminaire, vous devez au préalable avoir de bonnes bases en grammaire mais aussi en analyse linguistique de texte telles qu'elles sont enseignées jusqu'en L3.

On partira de ces connaissances qui sont normalement acquises en L2 et en L3 pour explorer les marqueurs linguistiques dans plusieurs contextes extraits de corpus conséquents. Si besoin, vous devez réviser vos connaissances en grammaire avant le début du séminaire.

Lors du séminaire, on s'intéressera aussi bien à l'étude des marqueurs en contexte qu'à la lecture d'articles linguistiques

Modalités de contrôle : Contrôle continu intégral

Il y a deux tâches obligatoires :

Un oral (50%) : Présentation ou animation d'une séance du séminaire

Un écrit (50%) : un devoir de recherche écrit

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Aires germanophones

Séminaire de littérature allemande

Enseignant : Laure Gallouët

Intitulé du cours : Mythes politiques dans l'espace germanique

Ce séminaire se propose d'aborder la question des mythes politiques et de leur rôle dans les pays de langue allemande. Une réflexion sera menée sur la nature du mythe politique ainsi que les processus de construction et de réactualisation de ces mythes. Une attention particulière sera accordée aux mythes fondateurs de régimes politiques et à la manière dont peut s'inscrire un récit national dans la mémoire collective. Cela pose également la question des possibles réécritures de l'histoire à des fins politiques.

Ce séminaire s'attachera à examiner des événements, figures et symboles érigés en mythes, à partir d'exemples issus du monde germanique, que l'on pense par exemple à la « légende du coup de couteau dans le dos » après 1918, au « miracle économique » ouest-allemand, à l'antifascisme érigé comme doctrine d'État en RDA ou encore au « mythe de la victime » en Autriche après 1945.

Indications bibliographiques:

- Herfried Münkler : *Die Deutschen und ihre Mythen*, Berlin, Rowohlt, 2009
- François Etienne, Hagen Schulze (Hg.) : *Deutsche Erinnerungsorte*, 3 Bände, München, Beck, 2001
- Emil Brix, Ernst Bruckmüller, Hannes Stekl (Hg.) : *Memoria Austriae*, 3 Bände, Wien, Verlag für Geschichte und Politik, 2004
- Raoul Girardet : *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986

Modalités d'évaluation

Contrôle continu intégral : Une note d'oral (exposé) + deux notes d'écrit

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Aires hispanophones

Séminaire Civilisation hispano-américaine

Enseignants : Sergio Delgado

Intitulé du cours : « Les adaptations cinématographiques des oeuvres littéraires »

Objectifs des séances Iconographie :

Acquérir la méthodologie de l'analyse iconographique, à partir du contexte historiographique, des courants esthétiques du XVIe au XXIe siècle et la théorie de l'image. Acquérir le lexique spécifique et comprendre la logique du discours dans l'image. Être capable d'analyser un document iconographique et définir ses objectifs culturels.

Contenu :

Le cours vise l'acquisition et la pratique des techniques iconographiques (identification, organisation, analyse de l'information et restitution) à partir d'un corpus proposé par l'enseignant.

Objectifs des séances cinéma :

Cette partie du séminaire poursuit un double objectif : premièrement, étudier le problème de l'adaptation au cinéma des oeuvres littéraires; deuxièmement, analyser les oeuvres de quelques réalisateurs hispaniques et hispano-américains.

Important :

Ce séminaire est obligatoire pour les étudiants inscrits en : M1 recherche espagnol : UE 6, M2 recherche espagnol : UE 9, M1 MEEF espagnol : UE 7

Modalités de contrôle : la note du contrôle continu sera le résultat des exposés oraux sur des travaux de lecture des œuvres au programme (pour la partie iconographique) et d'un travail écrit (mini-mémoire) qui sera rendu à la fin du semestre (pour la partie cinéma)

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Autres Séminaires de l'UPEC ouverts aux étudiants du M1-M2 recherche LLCER (séminaire d'option exclusivement)

Des séminaires M1-M2 sont également proposés par les LLSH en histoire, Lettres et philosophie pour les étudiants en parcours recherche LLCER qui suivent deux séminaires (dont un d'option) au **M1 S2 et en M2 S3 seulement**

Se référer aux livrets des masters Histoire, Lettres et Philosophie pour en avoir la liste ou contacter les responsables de ces masters (ainsi que les secrétariats concernés) :

Histoire : Mme Sylvie Rouger-Blanc sylvie.rougier-blanc@u-pec.fr

Lettres : Mme Ducas sylvie.ducas@u-pec.fr et Damien Zanone damien.zanone@u-pec.fr

Philosophie : Mme Anne-Laure Therme anne-laure.therme@u-pec.fr

Enseignements mutualisés Tronc commun M1

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE - M1 S1

Cours en tronc commun pour les étudiants du M1 (allemand, anglais et espagnol)

10 séances de cours d'1h30 (Enseignante : Mme MOINE)

Le cours a pour objectif de développer l'autonomie des étudiants de Master dans leur travail de recherche. Trois axes de compétence seront travaillés :

- la définition du projet de recherche : quelle problématique ? Quelle méthodologie ? Quel corpus ?
- l'approche scientifique : où trouver les informations ? Comment utiliser des sources ? Comment les citer ? Quel usage faire d'internet ?
- la rédaction du mémoire et la soutenance : quelle structure ? Quel style rédactionnel ? Quelle présentation ?

Le cours sera interactif, car les étudiants devront effectuer des tâches de recherche documentaire, d'écriture etc. A chaque séance, un sujet sera traité et donnera lieu à des tâches précises à effectuer seul ou en binôme. Les étudiants qui suivront le cours à distance trouveront les documents nécessaires sur le site EPREL du cours.

+ 6h de stage en bibliothèque : méthodologie de la recherche bibliographique

Enseignante : Mme Nigues

LIEU : salles de formation de la BU

PUBLIC : Etudiants de master LLCER, parcours principal.

Un cours de méthodologie de la recherche bibliographique de 6 heures (2 x 3h) est construit pour aider les étudiants de Master dans le cadre de leur travail de recherche. Il y a deux groupes distincts selon la spécialité et les disponibilités.

- Présentation des centres de ressources, des catalogues nationaux et des grands catalogues collectifs.
- Utilisation des bibliographies courantes et rétrospectives
- Recherche dans les bases de données spécialisées
- Accès au corpus de textes numérisés
- Présentation de logiciels de gestion des références bibliographiques

Bibliographie et webographie indicatives :

- Pierre N'Da. *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat en lettres, arts, sciences humaines et sociales : informations, normes et recommandations universitaires, techniques et pratiques actuelles*. Paris : L'Harmattan, 2007.
- Bernard Pochet. *Méthodologie documentaire : rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'Internet*. Bruxelles : De Boeck, 2005. 2^e édition.
- Les outils pédagogiques de l'URFIST de Lyon, Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique : <http://urfist.univ-lyon1.fr>
- CERISE, Conseils aux Etudiants pour une Recherche d'Information Spécialisée Efficace, <http://urfist.enc.sorbonne.fr/cerise/index.htm>

Mode d'évaluation

- 40 % Pecha Kucha
- 60% Devoir de méthodologie de la recherche

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

TICE : INFOGRAPHIE, INFORMATIQUE TEXTUELLE-M1 S2

Ce cours est obligatoire pour tous les étudiants du master LLCCI.

Horaires prévisionnels : mardi de 10h30 à 12h.

Lieu : Salle informatique, Campus Centre

Enseignant : Cyrielle Montrichard

L'enseignement (**en salle informatique**) est accessible sur la plate-forme en ligne EPREL.

Comment mobiliser les outils numériques pour explorer les caractéristiques d'une langue, d'un auteur, d'un genre discursif ? Ce cours proposera une introduction à quelques logiciels et outils en ligne permettant d'explorer des corpus textuels au moyen, entre autres, de mesures statistiques. En amont, nous proposerons une réflexion sur l'objet corpus : qu'est-ce qu'un corpus et comment construire un corpus « interprétable » avec les outils de l'analyse de données textuelles. En parallèle, nous proposerons aux étudiants une initiation aux plateformes de diffusion scientifique (comme hypotheses.org).

Les étudiants seront accompagnés pour construire leur carnet de recherche en ligne, carnet (forme et contenu) qui sera l'objet du contrôle continu (Contrôle continu intégral. 100% écrit)

Finalités M1 S1 et S2, M2 S3 et S4

Ces enseignements sont choisis par les étudiants en fonction de leur projet professionnel. Demandez conseil à vos responsables de parcours dès début septembre.

LANGUE VIVANTE 2 (M1 S1 S2- M2 S3 S4)

19,5 heures de cours, soit 13 séances d'1h30.

** Si vous êtes en M1 et que vous choisissez ce cours de LV2, vous devez le prendre aux deux semestres.*

** Si vous êtes en M2 et que vous choisissez ce cours de LV2 au semestre 1, il est possible de ne pas le suivre au semestre 2 si vous faites un stage ou une mobilité internationale au second semestre. Attention : l'inverse n'est pas envisageable.*

Les cours d'**allemand**, d'**anglais** et d'**espagnol** proposés en Master correspondent au niveau 4 avancé mais des tests de niveau seront proposés aux étudiants à la rentrée et il sera possible, en fonction des résultats obtenus, de suivre des cours de niveau Débutant, niveau 1, niveau 2 ou niveau 3 proposés en Licence (en L3 notamment). Les étudiants peuvent choisir à l'entrée en Master 1 une LV2 autre que celle étudiée au lycée et/ou jusqu'au niveau Licence, et décider donc de commencer l'étude d'une nouvelle langue au niveau débutant.

Se renseigner auprès des secrétariats du LANSAD (Bureau i2 112) et du FLE

sec.lansad-llsh@u-pec.fr - Tel : 01 45 17 11 87

Enseignement TRADUCTION (version et thème) M1 S1 et S2

19, 5 heures de cours, soit 13 séances d'1h30.

Les cours de traduction (tronc commun M1 recherche et M1 MEEF enseignement) sont proposés en allemand, en anglais et en espagnol aux étudiants du Master 1 LLCER.

Allemand :

Version (semestre 1) : Mme GALLOUET (laure.gallouet@u-pec.fr)

Thème (semestre 2) : M. BOUSCH (bousch@u-pec.fr)

Anglais :

Version (semestre 1) : Mme DUPEYRON LAFAY (dupeyron@u-pec.fr)

Thème (semestre 2) : Mme COFFIN (charlotte.coffin@u-pec.fr)

Espagnol :

Thème (semestre 1) : Mme VILLANUEVA (maria-graciela.villanueva@u-pec.fr)

Version (semestre 2) : Mme CORONA MARTINEZ

Pour les étudiants inscrits en contrôle continu, l'assiduité est obligatoire, et les travaux demandés par les enseignants doivent être impérativement rendus

Mode d'évaluation: Contrôle continu classique (et non CCI)

- Session 1 :
- Régime général (C.C) DST 50% en cours de semestre et partiel final 50% (épreuve de 2h).

- Régime dérogatoire : examen écrit à la même date que le partiel final des étudiants en régime général : 100% (épreuve de 2h).
- Session 2 : 1 examen écrit (100%)

FLE (renforcement du français pour étudiants non francophones) (M1 S1-S2 et M2 S3-S4)

Uniquement pour les étudiants étrangers (non francophone natif) souhaitant renforcer leur français et sous réserve des places disponibles : le DELCIFE (UPEC, <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e-international-e/apprendre-le-francais/cours-de-francais-langue-etrangere-fle-inscrivez-vous-au-test-de-niveau-du-delcife>) propose des cours de français niveau C1. Le choix de ce cours de français avancé peut se faire à la place par exemple d'un cours de traduction, ou d'une nouvelle langue étrangère (LANSAD). Le secrétariat peut être contacté à cette adresse : delcife@u-pec.fr

Maison des Langues et Relations Internationales
Bureau 14 (Rez-de-chaussée)
Site du Mail des Mèches

Patrimoine : concepts et pratiques (M1 S1)

Enseignant : Caroline Zekri-Postacchini
Durée : 18 h (mardi 14h-16) (+ 10 heures éventuelles de conférence)

Ce cours propose une analyse de la notion de patrimoine, des usages qui en sont faits et des enjeux qu'elle soulève à partir d'une étude de cas, celui du « patrimoine méditerranéen ». Nous analyserons la notion de « patrimoine méditerranéen » comme résultat d'une construction historique, politique et géopolitique marquée par trois processus majeurs : la colonisation, la construction des États-nations et celle de la communauté internationale. Dès lors, nous chercherons à comprendre quels sont les processus d'authentification, de sélection et de qualification des objets, des lieux et des pratiques qui constituent le patrimoine matériel ou immatériel d'une communauté. Quel a été et quel est le rôle des institutions patrimoniales nationales et internationales ? Quels usages politiques du patrimoine sur les différentes rives de la Méditerranée ?

Nous tâcherons de répondre à ces questions à travers quelques études de cas d'institutions patrimoniales, comme par exemple le *Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM)* à Marseille, la *Fondazione Mediterraneo* à Naples, le *Musée de la Confiance et du Dialogue pour la Méditerranée – Museo della Fiducia e del Dialogo per il Mediterraneo*, sur l'île de Lampedusa, au large de la Sicile, que l'on pourra comparer, toujours à Lampedusa, au petit – et tout premier – musée des migrants, le *Museo PortoM*, créé par Giacomo Sferlazzo et le collectif Askavusa. On pense également aux trois musées d'archéologie d'Istanbul, à la *Bibliotheca Alexandrina*, la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie en Égypte ou encore au programme *Euromed Heritage*, lancé en 1998 et financé par la Commission européenne, qui vise à soutenir les pays méditerranéens dans leurs efforts de conservation et de valorisation de leur patrimoine culturel.

Bibliographie indicative

Benedict ANDERSON, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1991.

Julien BONDAZ, Cyril ISNART et Anaïs LEBLON, « Au-delà du consensus patrimonial. Résistances et usages contestataires du patrimoine », *Civilisations*, 2012/2 (61-1), p. 9-22.

URL : <https://www.cairn.info/revue-civilisations-2012-2-page-9.htm>

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral (1 note d'écrit, une note d'oral, pour toutes les étudiant·es + une note de seconde chance).

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Interculturel et Langues (M1 S1)

Enseignante : Véra Delorme

Durée : 18h (mardi après-midi, 16h30-18h30) + (6h de conférences éventuelles)

Le cours « Interculturel et Langues » s'inscrit dans les enseignements orientés professionnellement (FLE) du MASTER LLCCI. Il vise la sensibilisation aux dimensions interculturelle et linguistique de la mobilité étudiante à l'international, et, plus particulièrement, d'un enseignement du FLE dans le cadre d'un lectorat ou assistantat à l'étranger (CIEP, Fulbright, etc.). Les objectifs visés par le module sont la connaissance des enjeux de la mobilité étudiante à l'international (aspects géographiques, historiques, politiques, juridiques, etc.) et les compétences de communication en contexte interculturel et dans une langue étrangère (communication exolingue).

Bibliographie

- ANQUETIL, M. (2006). *Mobilité Erasmus et communication interculturelle : une recherche-action pour un parcours de formation*. Berne : Peter Lang.
- BEACCO, J.-C., M. BYRAM, M. CAVALLI, D. COSTE, M. E. CUENAT, F. GOULLIER & J. PANTHIER. (2010). *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- BYRAM, M. (sous la dir. de), (2003). *La compétence interculturelle*. Division des Politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, Strasbourg.
- COSTE, D., MOORE, D. & ZARATE, G., (1997). *Compétence plurilingue et pluriculturelle*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- GOHARD-RADENKOVIC ET A. JALIL AKKARI (2008). *Coopérations internationales : entre accommodements interculturels et utopies du changement*, Paris, L'Harmattan
- UNESCO (2013). *Compétences interculturelles. Cadre conceptuel et opérationnel*. Plate-forme intersectorielle pour une culture de la paix et de la non-violence.

Mode d'évaluation: contrôle continu classique.

Etudiants en régime général : 1 note d'écrit, 1 note d'oral.

Etudiants en régime dérogatoire : 1 épreuve écrite

Rattrapage : 1 épreuve écrite

Initiation à l'enseignement du français langue étrangère (M1 S2)

Enseignante : Véra Delorme

Durée : 18h (mardi après-midi, 16h30-18h30) + (6 heures de conférence éventuelles)

Le cours « Introduction à l'enseignement du FLE » s'inscrit dans les enseignements orientés professionnellement (FLE) du MASTER LLCCI.

Il est conçu pour préparer les étudiants à l'enseignement du Français langue étrangère dans des structures implémentées à l'étranger. A la fin du module, les étudiants seront capables de concevoir et animer des séquences d'enseignement, sélectionner et élaborer le matériel didactique, procéder à l'évaluation des acquis langagiers. Ils seront également capables d'identifier et d'adapter une approche méthodologique aux réalités du contexte (publics, niveaux de langue, etc.).

Bibliographie de base :

- COURTILLON, J., 2003, Elaborer un cours de FLE, Paris, Hachette.
- CUQ, J.-P. (dir), 2003, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Asdifle, CLE International.
- CUQ (J.P.) et GRUCA (I.), 2002, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG.
- GERMAIN. C., 1993, Evolution de l'enseignement des langues: 5000 ans d'histoire, Paris, Clé International.
- MARTINEZ, P., 1996, La didactiques des langues étrangères, Paris, PUF, Que sais-je?
- PUREN, C., 1995, " Des méthodologies constituées et de leur mise en question ", in Pêcheur, J. et Vigner, G., dir., Méthodes et méthodologies, Paris, Hachette, Le Français dans le monde, n° spécial.

Mode d'évaluation : Contrôle continu classique.

Etudiants en régime général : 1 note d'écrit, 1 note d'oral.

Etudiants en régime dérogatoire : 1 épreuve écrite

Rattrapage : 1 épreuve écrite

Conception de réseaux plurilingues (M1 S2)

Enseignants : Caroline Zekri

Durée : 10h de cours (+ 10 heures de conférence éventuelles)

Le cours « Conception de réseaux plurilingues » s'inscrit dans les enseignements orientés professionnellement du MASTER LLCCI. Il vise deux objectifs :

- la compréhension de la notion de réseau et des différents secteurs dans lesquels elle est mobilisée à l'échelon régional et international
- la rédaction d'un projet de création de réseau

Après une introduction théorique sur l'histoire et les contours du concept de réseau en sciences humaines et sociales, les étudiant.es seront formés au décryptage de réseaux culturels, académiques, associatifs ou militants, à partir d'études de cas de réseaux existants. Il s'agira d'appréhender leur genèse, leur fonctionnement, notamment en termes d'action collective, leurs évolutions majeures et les contraintes auxquelles les acteurs qui les animent sont confrontés. A partir des notions abordées, les étudiant.es seront ensuite accompagnés dans l'établissement d'un cahier des charges pour la constitution d'un nouveau réseau. L'accent sera mis sur la méthodologie (analyse du secteur, rédaction du projet, organisation et administration d'un réseau) et sur la dimension plurilingue des pratiques et des enjeux.

Liste indicative de réseaux pertinents

- Réseau Eurovision de l'EBU : www.ebu.ch
- Eurodram (Réseau européen de traduction théâtrale) : www.eurodram.org
- Migrant Dramaturgies Network : <https://migrantdramaturgies.tumblr.com/>
- Migreurop (Réseau européen et africain d'associations, de militant.es et de chercheurs) : www.migreurop.org
- Réseau Éducation Sans frontières (RESF) : <http://www.educationsansfrontieres.org/>
- Caritas Internationalis : www.caritas.org
- UMIFRE (Réseau des Instituts français de recherche à l'étranger) : www.umifre.fr
- Canopé (Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) : www.reseau-canope.fr

Mode d'évaluation : Contrôle continu classique.

Édition numérique (M1 S2)

Enseignante : Rossana De Angelis

Durée : 20h vendredi 10h-12h

Le cours porte sur différents domaines et différents formats de l'édition numérique. Il se développe selon trois volets : transformation, création, diffusion. Dans un premier temps, les étudiants pourront explorer les changements à l'œuvre dans le marché de l'édition, évaluer les effets culturels et sociétaux des usages actuels du livre papier et du livre numérique, comprendre les enjeux de la mise en page et de la mise en écran, et le passage de la littérature numérisée à la littérature numérique. Dans un deuxième temps, ils pourront analyser les différents formats numériques et leurs hybridations. Dans un troisième temps, ils découvriront les différents circuits consacrés à la distribution, la circulation et la diffusion de la littérature numérique fictionnelle et scientifique. Plusieurs séances seront animées par des professionnels de l'édition numérique.

Bibliographie indicative

Dacos, Marin & Mounier, Pierre (2010), *L'édition électronique*, Paris, La Découverte. Disponible en ligne : <https://books.openedition.org/pum/306>

Documents issus du site du Syndicat National de l'Édition : <https://www.sne.fr/numerique-2/>

Contrôle des connaissances : Contrôle continu intégral (3 notes d'écrit incluant le rattrapage). Type d'écrit : un dossier thématique et la conception d'un projet sur un aspect ou une problématique des éditions numériques.

Le contrôle continu intégral implique l'absence de deuxième session en fin d'année. Il n'y aura donc pas d'examen de rattrapage.

Séminaire hors spécialité (M1 S1-S2)

En concertation avec votre directeur ou directrice de mémoire, vous pouvez choisir comme finalité un séminaire hors spécialité. Il peut s'agir d'un séminaire de recherche

- dans un autre parcours LLCCI (par exemple, votre spécialité LLCCI c'est l'allemand et vous choisissez de suivre un séminaire d'anglais)
- dans un autre Master (par exemple, master d'histoire ou de lettres).

FINALITES sans cours (M2 S3-S4)

A chaque semestre, les étudiants de M2 devront obtenir 9 ECTS soit par la validation d'un stage de 3 à 6 mois soit par la validation de tâches professionnalisantes qui seront évaluées. A noter que les étudiants en séjour à l'étranger pourront aussi être dispensés de la validation des finalités en M2.

Les finalités de M2 ne sont pas adossées à un enseignement. L'étudiant/e travaille donc en autonomie mais doit demander conseil à son encadrant/e. **C'est aussi le directeur ou la directrice du mémoire qui vous orientera dans le choix de vos sujets pour les deux premières finalités. Pensez à les solliciter le plus rapidement possible dans le semestre !**

Compte rendu analytique de communications (3ECTS) ou « Produire un écrit professionnel 1 » et « Produire un écrit professionnel 2 »

Il s'agit d'assister à une manifestation culturelle ou scientifique (journée d'étude, colloque, exposition, interview, festival) et de présenter un retour formel des manifestations suivies. *L'aspect rédactionnel* sera l'axe fondamental de cette EC.

Co-organisation / participation à un projet scientifique (3ECTS) ou « Participer à un projet collectif 1 » et « Participer à un projet collectif 2 »

Les étudiants de M2, sous la direction de leur encadrant/e de mémoire, auront à participer à un travail collectif. Il pourra prendre des formes variées : rédaction d'un appel à communication, co-organisation scientifique ou logistique d'une journée d'étude, écriture d'un projet de recherche, dépouillement d'un questionnaire etc. *L'aspect organisationnel et la capacité à faire partie d'une équipe* en vue de mener à bien un projet seront prioritaires pour cette EC.

Monter son projet professionnel (3ECTS) semestre 3

Vous allez bientôt finir votre master. Il faut vous préparer à la suite (poursuite d'étude, voyage de fin d'étude, préparation d'un stage etc...) afin de réussir sereinement votre entrée dans le monde du travail. Pour ce faire, il faut réfléchir à une stratégie en adéquation avec le secteur de travail visé, collecter des informations, étudier les possibilités (comme le Volontariat international en entreprise (VIE), en administration (VIA), les métiers des alliances françaises etc...). Vous serez donc amené/e à préparer un « grand oral » pour présenter, fin décembre, votre projet pro devant un jury d'enseignants (qui n'inclura par votre directeur ou directrice de recherche).

- Prendre contact avec M. Nicolas Bilet (nicolas.bilet@u-pec.fr), responsable du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et des formations continues et alternantes. Une formation d'1h sera organisée en ligne début octobre afin de comprendre les objectifs de votre oral et de préparer votre CV.

Suivi du projet professionnel (3ECTS) semestre 4 ou « Consolider son projet »

Vous mettez en œuvre le projet professionnel présenté en fin de semestre 3.

Il s'agira de réaliser un entretien et de monter la vidéo de cet entretien réalisé avec un professionnel du secteur d'activités envisagé dans le projet pro du S3. Le diaporama sera à envoyer **pour le 3 mai 2024** à Mme Villanueva (maria-graciela.villanueva@u-pec.fr), M. Meyer (daniel.meyer@u-pec.fr) et Mme Moine (fabienne.moine@u-pec.fr).

Des consignes plus précises seront transmises en début de S4

10. PRINCIPES GENERAUX CONCERNANT LES RESULTATS

Dans le cadre européen, pour le développement de la coopération universitaire et de la mobilité, tous les enseignements sont validés sous forme d'ECTS :

- > Un semestre de master = 30 ECTS
- > Une année de master = 60 ECTS
- > Le master complet = 120 ECTS

Compensation des résultats en master 1

Les résultats sont comptabilisés à quatre niveaux :

- L'ECUE (Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement)
- L'UE (Unité d'Enseignement)
- Le semestre
- L'année

Aux deux semestres du Master 1, les notes sont additionnées selon des coefficients déterminés et la moyenne est calculée. Il y a donc « compensation » entre les ECUE d'une même UE, entre les UE d'un même semestre et, enfin, entre les deux semestres.

Attention, il existe une note plancher dans les UE de spécialité en M1 : il faut obtenir une moyenne générale d'au moins 10/20 ET au moins 8/20 aux UE de spécialité pour passer en M2.

Attention, en Master 2, la compensation s'exerce à l'intérieur de chaque semestre, mais il n'y a pas compensation entre les deux semestres

→ L'étudiant n'est pas autorisé, dans le but d'augmenter sa note, à représenter des UE ou ECUE déjà validés (> ou = 10).

Mentions de diplôme

Les mentions sont attribuées sur la base de la moyenne sur 20 des deux derniers semestres du diplôme concerné, soit les deux semestres de M1 pour la maîtrise et les deux semestres de M2 pour le Master.

A partir de 12 > mention Assez bien

A partir de 14 > mention Bien

A partir de 16 > mention Très bien

11. VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à *Master*) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M2 et titularisation à l'issue d'une année en tant que stagiaire de l'Education Nationale.

ECTS : *European Credit Transfer System* : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

INSPÉ : Institut Supérieure du Professorat et de l'Education, qui remplace les ESPE dans chaque académie et participe à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LLCER, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription "en thèse" est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE (Elément constitutif d'une unité d'enseignement = matière).

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

12. STAGES ET SEJOURS A L'ETRANGER

Responsables enseignants des PROGRAMMES à l'ETRANGER (Erasmus, lectorat, assistantat) :

Coordinateur pédagogique par département :

- Grande-Bretagne : Eric Athenot, eric.athenot@u-pec.fr
- Etats-Unis: Tatiana Weets, weets@u-pec.fr
- Espagne : Béatrice Rodríguez, beatrice.rodriquez@u-pec.fr
- Amérique latine : Sergio Delgado, sergio.delgado@u-pec.fr
- Allemagne, Autriche et Hongrie : Denis Bousch, bousch@u-pec.fr

Relations internationales de la Faculté

Assesseur de la Faculté aux relations internationales : Laure Gallouët : laure.gallouet@u-pec.fr

Vincent Ronach (contrats ERASMUS)

Site Campus centre - bâtiment i, bureau 102

international-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 66 86

Erasmus LLSH : <https://llsh.u-pec.fr/international/partenaires-erasmus>

et <https://llsh.u-pec.fr/international/partir-etudier-a-l-etranger>

Service des relations internationales de l'Université

Maison des langues et des relations internationales : ri@u-pec.fr

Plus d'info: www.u-pec.fr > Etudiant > International



llsh.
u-pec
.fr